



AUPLATA

Société anonyme au capital de 5 388 431 euros
Siège social : 162 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris
R.C.S. PARIS 331 477 158

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Les comptes figurant à titre de comparatif pour le premier semestre 2011 ont fait l'objet de modifications par rapport à ceux antérieurement publiés conformément aux modifications apportées aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les modifications effectuées concernent 1) le reclassement de la contribution de la société SOTRAPMAG SAS au titre de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* 2) le reclassement des titres miniers afin de traduire plus précisément les différentes natures de droits attachés aux titres 3) le reclassement de certaines charges et de produits en éléments non récurrents. Une réconciliation est détaillée en Note 2.3 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires.

Faits marquants

La société AUPLATA SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux sociétés OSEAD et NG2 avec suppression du DPS pour un montant brut de 4,5 millions d'euros au mois de juin 2012.

La dernière condition suspensive à la cession de SOTRAPMAG SAS à COLUMBUS GOLD (« COLUMBUS ») a été levée au cours du premier semestre 2012. Le transfert juridique devrait se faire dans le courant de second semestre 2012. Au 30 juin 2012, le résultat de SOTRAPMAG SAS (« SOTRAPMAG ») est donc présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé, sans retraitement des périodes antérieures.

Un coupon d'un montant de 593 340 € a été versé aux obligataires le 1^{er} mars 2012.

Fort du retour d'expérience des actions de revégétalisation menées sur les sites miniers de Yaou puis de Dieu Merci, AUPLATA a créé début 2012 la société VERDAL REFORESTAGE SAS (« VERDAL »), spécialisée dans l'ingénierie écologique et les travaux de restauration de milieux naturels dégradés, telles que les mines, carrières, remblais routiers et autres travaux de génie civil en partenariat avec un professionnel reconnu en Guyane Française.

Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de l'action Columbus depuis le 1^{er} janvier 2012, la Société a déprécié les titres Columbus pour un montant de 12 360 K€.

Activité

La production du Groupe s'est élevée à 239 kg au cours du 1^{er} semestre 2012 contre 161 kg pour la même période en 2011, soit une progression de 48%.

Les ventes d'or du Groupe se sont élevées à 8,8 M€ au premier semestre 2012 contre 4,7 M€ au premier semestre 2011, soit une progression de 86%.

Les activités d'exploration se sont concentrées sur la poursuite de la campagne Bon Espoir initiée au cours du deuxième semestre 2011.

Le chiffre d'affaires du Groupe pour la période s'établit à 9 189 K€ en hausse de 86% par rapport à la même période en 2011. Cette croissance s'explique par l'effet conjugué de l'augmentation significative de la production en hausse de 48% et la hausse du cours de l'or vendu de 23% par rapport à la même période l'année passée. Avec un prix moyen de vente par kilogramme d'or s'établissant à 40 797 €/kg contre 33 046 €/kg au cours du premier semestre 2011, AUPLATA a ainsi profité d'un effet prix favorable au cours du semestre.

Le résultat opérationnel courant pour le premier semestre 2012 s'établit proche de l'équilibre à -72 K€ contre une perte de 1 277 K€ au premier semestre 2011 en raison des reclassements, opérés sur les comptes au 30 juin 2011, liés aux IFRS 5 ainsi que des éléments non récurrents.

Les charges d'exploitation ont progressé de 16%. Cette hausse est liée à l'accroissement de la sous-traitance minière.

Le résultat opérationnel s'établit en perte de 12 020 K€, compte tenu de la dépréciation des titres COLUMBUS pour un montant de 12 360 K€.

Perspectives

Le Groupe envisage d'exploiter la zone de Dorlin sur laquelle la filiale SMYD détient un PEX d'une surface de 84 km² notamment à travers une nouvelle filiale.

L'activité devrait rester soutenue sur le second semestre 2012.

AUPLATA

S.A. au Capital de 5.388.431 €
Siège Social : 162, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2012

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

AUPLATA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société AUPLATA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre opinion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

AUPLATA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2012

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 « Réconciliation entre les comptes 2011 publiés et ceux présentés en comparatif » de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui présente les conséquences dans les comptes au 30 juin 2011 présentés à titre d'information comparative :

- du traitement de la société SOTRAPMAG dans le cadre de la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées - depuis la clôture de l'exercice 2011 ;
- du reclassement des titres miniers suivant les principes exposés dans les notes 2.5.7 et 2.5.6 - depuis la clôture de l'exercice 2011 ;
- du reclassement de certains produits et charges en éléments non récurrents - depuis la clôture de l'exercice 2011.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 29 octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes



COREVISE
Stéphane MARIE

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU 01/01/2012 AU 30/06/2012

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011 retraité ⁽¹⁾	31/12/2011
ACTIF				
Actifs non courants		32 500	71 722	45 506
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	4.1.1	4 968	8 749	4 776
Immobilisations corporelles	4.1.1	20 992	46 523	21 653
Immeubles de placement				
Actifs financiers : prêts et créances		44	236	44
Actifs financiers : titres non consolidés		8	1	1
Titres mis en équivalence	4.2	6 488	16 214	19 031
Impôt différé				
Autres actifs non courants				
Actifs courants		10 041	5 448	4 641
Stocks et en-cours	4.3	405	420	447
Clients et comptes rattachés	4.4	867	624	848
Autres actifs courants		606	445	174
Créance d'impôt	4.5	161	292	161
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.6	8 002	3 667	3 011
Actifs destinés à la vente	4.7	24 205		23 153
Total de l'actif		66 746	77 171	73 299

(1) Colonne 30/06/2011 : retraité des éléments détaillés en Note 2.3.3.

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011 retraité ⁽¹⁾	31/12/2011
PASSIF				
Capitaux propres (part du Groupe)	4.8	27 994	37 870	36 327
Capital		5 388	4 650	4 650
Primes		42 535	38 796	38 794
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		732	42	521
Réserves et résultat consolidés		(20 661)	(5 618)	(7 638)
Intérêts ne conférant pas le contrôle				
Passifs non courants		8 076	31 169	8 278
Provisions	4.11	35	28	31
Instruments financiers dérivés	4.12	676	14 977	851
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.13	4 962	4 846	4 962
Impôts différés	4.5	2 403	11 317	2 435
Autres passifs non courants				
Passifs courants		20 470	8 132	19 744
Provisions	4.11	1 397	1 454	1 260
Instruments financiers dérivés	4.12	12 840		13 044
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.13	486	1 104	1 086
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	2 771	2 810	2 449
Autres passifs courants	4.14	2 958	2 763	1 887
Impôt exigible		18		18
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	4.7	10 206		8 949
Total du passif et des capitaux propres		66 746	77 171	73 299

(1) Colonne 30/06/2011 : retraité des éléments détaillés en Note 2.3.3.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011 retraité ⁽¹⁾	31/12/2011
Chiffre d'affaires	4.16	9 189	4 944	13 241
Production immobilisée	4.17	339	1 780	2 404
Production stockée		0	0	
Autres produits de l'activité		36	107	99
Achats consommés	4.18.1	(5 830)	(4 054)	(8 799)
Charges de personnel		(2 382)	(2 625)	(4 942)
Impôts et taxes		(141)	(109)	(198)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 228)	(1 360)	(2 894)
Autres charges et produits d'exploitation		(55)	40	(169)
Résultat opérationnel courant		(72)	(1 277)	(1 258)
Produits et charges non récurrents	4.20	(11 948)	1 422	(4 679)
Résultat opérationnel		(12 020)	145	(5 937)
Charge d'endettement financier brut	4.21	(354)	(256)	(605)
Rémunération de la trésorerie		14	2	2
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(339)	(254)	(603)
Autres charges et produits financiers	4.21	4	3	11
Résultat courant		(12 354)	(106)	(6 529)
Impôt sur le résultat	4.5	32	(2 837)	(936)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2	(885)	(5)	2 016
Résultat après impôts des activités poursuivies		(13 207)	(2 948)	(5 449)
Résultat net des activités non poursuivies	4.7	(204)	(150)	(160)
Résultat net		(13 411)	(3 098)	(5 609)
dont part du Groupe		(13 411)	(3 098)	(5 609)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle				
Résultat net de base par action des activités poursuivies, en euros		(0,698)	(0,165)	(0,306)
Résultat net de base par action des activités abandonnées par action, en euros		(0,011)	(0,008)	(0,009)
Résultat net dilué par action des activités poursuivies, en euros		(0,693)	(0,164)	(0,302)
Résultat net dilué par action des activités abandonnées par action, en euros		(0,011)	(0,008)	(0,009)

(1) Colonne 30/06/2011 : retraité des éléments détaillés en Notes 2.3.1 et 2.3.2.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat net	(13 411)	(3 098)	(5 609)
Écarts de conversion	246	65	779
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-	3
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(35)	-	-
Impôts		(22)	(261)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	211	43	522
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(13 200)	(3 055)	(5 087)
dont part du Groupe	(13 200)	(3 055)	(5 087)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle			

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2012	30/06/2011 retraité ⁽¹⁾	31/12/2011
Résultat net des activités poursuivies		(13 207)	(2 948)	(5 449)
Charges et produits calculés	4.22	1 072	1 699	3 170
Plus et moins-values de cessions			(15)	39
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	4.2	885	5	(2 016)
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(11 250)	(1 258)	(4 257)
Coût de l'endettement financier net	4.21	339	254	603
Charge d'impôt	4.5	(32)	2 837	936
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(10 943)	1 833	(2 718)
Charges et produits non récurrents	4.20	12 360	(183)	7 046
Impôts versés	4.5			(18)
Variation du besoin en fonds de roulement		781	(1 887)	(3 788)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		2 198	(237)	522
Opérations d'investissement				
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles		(193)	(286)	(504)
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles		(370)	(1 993)	(2 715)
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles		6	15	66
Subventions d'investissements encaissés		0	(42)	182
Décaissement / acquisition immobilisations financières		(6)	63	(5)
Encaissement / cession immobilisations financières		6		213
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		(7)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(564)	(2 244)	(2 762)
Opérations de financement				
Augmentations de capital ou apports		4 467	4 409	4 414
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle				
Encaissements provenant d'emprunts			114	24
Remboursement d'emprunts		(510)	(537)	(946)
Coût de l'endettement financier net	4.21	(605)	(254)	(603)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		3 352	3 732	2 889
Flux de trésorerie généré par les activités poursuivies		4 986	1 251	649
Flux de trésorerie généré par les activités non poursuivies		172	36	108
Variation de trésorerie		5 159	1 287	757
<i>Incidence des variations de taux de change</i>				
Trésorerie à l'ouverture ⁽²⁾	4.6	3 123	2 359	2 359
Reclassement de trésorerie ⁽³⁾		(117)	3	7
- Trésorerie incluse dans les activités non poursuivies à l'ouverture de la période		123	(14)	(14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture ⁽⁴⁾	4.6	7 993	3 599	3 001
<i>Dont trésorerie active</i>		<i>8 002</i>	<i>3 618</i>	<i>3 011</i>
<i>Dont trésorerie passive</i>		<i>(9)</i>	<i>(19)</i>	<i>(10)</i>

(1) Colonne 30/06/2011 : retraité des éléments détaillés dans les Notes 2.3.1 et 2.3.2.

(2) La trésorerie d'ouverture en 2011 correspond à la trésorerie de clôture du bilan publié au titre de l'exercice 2010.

(3) Reclassement de trésorerie au 30 juin 2012 : juste valeur des VMP (+5 K€) et reclassement de la trésorerie d'activités non poursuivies (-123 K€).

(4) La trésorerie active présentée dans le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2012 n'intègre pas la trésorerie disponible de SOTRAPMAG.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2011	4 650	36 765	521	(5 609)	36 327	-	36 327
Résultat net				(13 411)	(13 411)	-	(13 411)
Autres éléments du résultat global			211		211		211
Résultat global			211	(13 411)	(13 200)		(13 200)
Augmentation de capital	738	3 729		0	4 467	-	4 467
Affectation du résultat		(5 609)		5 609	0	-	0
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)		117			117	-	117
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)		283			283	-	283
Dividendes					0	-	0
Variation de l'autocontrôle sur la période					0	-	0
Plus-values sur actions propres					0	-	0
Variations de périmètre					0	-	0
Autres impacts					0	-	0
30/06/2012	5 388	35 285	732	(13 411)	27 994	-	27 994
31/12/2010	4 263	15 941	(1)	16 153	36 357	-	36 357
Résultat net				(3 098)	(3 098)		(3 098)
Autres éléments du résultat global			43		43		43
Résultat global		-	43	(3 098)	(3 055)	-	(3 055)
Augmentation de capital	387	4 022			4 409	-	4 409
Affectation du résultat		16 153		(16 153)	-	-	-
Variation de valeur des stocks options		159			159	-	159
Dividendes		-			-	-	-
Variation de l'autocontrôle sur la période		-			-	-	-
Plus-values sur actions propres		-			-	-	-
Variations de périmètre		-			-	-	-
Autres impacts		-			-	-	-
30/06/2011	4 650	36 275	42	(3 098)	37 870	-	37 870

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES
DU 01/01/2012 AU 30/06/2012**

1	FAITS MARQUANTS	13
1.1	Augmentations de capital	13
1.2	Accord avec Columbus Gold Corporation	13
1.3	Coupon obligataire	13
1.4	Création de la filiale VERDAL Reforestaje	13
1.5	Titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence	13
2	PRINCIPES COMPTABLES	14
2.1	Base de préparation des états financiers	14
2.2	Principes de consolidation	14
2.3	Réconciliation entre les comptes 2011 publiés et ceux présentés en comparatif	14
2.3.1	Actifs non courants détenus en vue de la vente	14
2.3.2	Reclassement en éléments non récurrents	17
2.3.3	Reclassement des titres miniers	17
2.4	Référentiel comptable	17
2.4.1	Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012	17
2.4.2	Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012	17
2.5	Méthodes et règles d'évaluation	18
2.5.1	Événements postérieurs à la date de fin de période	18
2.5.2	Résultat par action	18
2.5.3	Produits et charges non récurrents	18
2.5.4	Regroupement d'entreprise	19
2.5.5	Pertes de valeur	19
2.5.6	Immobilisations incorporelles	19
2.5.7	Actifs miniers	20
2.5.8	Immobilisations corporelles hors actifs miniers	20
2.5.9	Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	21
2.5.10	Contrats de location	21
2.5.11	Actifs financiers	21
2.5.12	Stocks, encours et reconnaissance des revenus	21
2.5.13	Créances et dettes	21
2.5.14	Écarts de conversion – Risques de change	22
2.5.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	22
2.5.16	Provisions pour risques et charges	22
2.5.17	Provision pour remise en état des sites	22
2.5.18	Impôts différés et situation fiscale latente	22
2.5.19	Actions propres	22
2.5.20	Paiement en action	23
2.5.21	Instruments financiers dérivés	23
2.5.22	Crédit d'impôt recherche (CIR)	23
2.5.23	Actifs et passifs éventuels	23
2.5.24	Engagements de retraite	24
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	24
4	NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	25
4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	25
4.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	25
4.1.2	Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)	26
4.1.3	Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels	26
4.2	Titres de participation mis en équivalence	27
4.3	Stocks et encours	27
4.4	Clients et comptes rattachés	27
4.5	Impôts sur les sociétés	27
4.6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
4.7	Actifs destinés à la vente	28
4.7.1	Définition	28
4.7.2	Activités concernées	28
4.7.3	Impacts sur les états financiers	29
4.8	Capitaux propres	29
4.8.1	Évolution du capital	30
4.8.2	Actionnariat	30
4.9	Paiements en actions	30

4.10	Résultat par action	30
4.11	Variation des provisions pour risques et charges	31
4.12	Instruments financiers dérivés	31
4.13	Emprunts et dettes financières	31
4.13.1	Variation des emprunts et dettes financières	31
4.13.2	Échéancier des emprunts et dettes financières	32
4.14	Autres passifs courants et non courants	32
4.15	Engagements et passifs éventuels	32
4.16	Ventilation du chiffre d'affaires	32
4.17	Production immobilisée	33
4.18	Charges d'exploitation	33
4.18.1	Ventilation des achats consommés	33
4.19	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	33
4.20	Produits et charges non récurrents	34
4.21	Coût de l'endettement	34
4.22	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	34
4.22.1	Charges et produits calculés	34
4.23	Note relative aux parties liées	35
4.24	Information sectorielle	35
4.24.1	Information par groupe d'activité	35
4.24.2	Informations par zone géographique	35
4.25	Autres notes	35
4.25.1	Effectifs	35
4.25.2	Rémunération des mandataires sociaux	35
4.25.3	Événements postérieurs	35
4.26	Liste des sociétés consolidées	36

1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Les comptes consolidés du Groupe AUPLATA (le « Groupe ») établis selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2012.

L'exercice couvre une période de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

1.1 Augmentations de capital

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 12 mars 2012, a constaté la création de 50 000 actions nouvelles de 0,25 euros de valeur nominale chacune, résultant de l'attribution gratuite d'actions au profit du Directeur Général décidée par le Conseil d'Administration en date du 6 janvier 2010, par incorporation de réserves prélevées sur un compte de réserves spéciales indisponibles constitué à cet effet, pour un montant de 12 500 euros.

Le 14 juin 2012, la société AUPLATA SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux sociétés OSEAD et NG2 avec suppression du DPS par création de 2 903 225 actions nouvelles pour un montant brut de 4 499 998,75 euros. Cette émission d'actions était assortie d'une émission de 2 903 225 bons de souscription d'actions (se reporter à la Note 2.5.20.2)

À l'issue de ces augmentations de capital, le capital social d'AUPLATA SA se monte à 5 388 431 euros et est composé de 21 553 724 actions.

1.2 Accord avec Columbus Gold Corporation

En date du 30 novembre 2010, le Groupe a signé avec la société Columbus Gold Corporation (« COLUMBUS ») un accord d'option portant sur les actifs miniers Paul Isnard détenus par la société SOTRAPMAG SAS (l'« Accord »), en contrepartie d'un engagement de dépenses de la part de COLUMBUS et d'une prise de participation du Groupe dans le capital de COLUMBUS sur une période de quatre ans.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG SAS (« SOTRAPMAG ») par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous la double condition de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du marché TSX de la Bourse de Toronto, ce dernier ayant déjà donné son accord au 31 décembre 2011. Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a fait part de sa non opposition en avril 2012. Le transfert juridique des actions de SOTRAPMAG SAS à COLUMBUS devrait se faire dans le courant de second semestre 2012.

Au 30 juin 2012, le résultat de SOTRAPMAG est donc présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé, sans retraitement des périodes antérieures.

1.3 Coupon obligataire

Un coupon d'un montant de 593 340 €a été versé aux obligataires le 1^{er} mars 2012.

1.4 Création de la filiale VERDAL Reforestaje

Fort du retour d'expérience des actions de revégétalisation menées sur les sites miniers de Yaou puis de Dieu Merci, AUPLATA a créé VERDAL REFORESTAGE SAS (« VERDAL »), une société spécialisée dans l'ingénierie écologique et les travaux de restauration de milieux naturels dégradés, telles que les mines, carrières, remblais routiers et autres travaux de génie civil en partenariat avec un professionnel reconnu sur ces sujets en Guyane Française.

1.5 Titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence

Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de l'action COLUMBUS depuis le 1^{er} janvier 2012 et du manque d'informations tangibles sur l'éventuelle réappréciation du cours, les titres COLUMBUS ont été dépréciés pour un montant de 12 360 K€

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2012 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.2 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2012.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.26 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.3 Réconciliation entre les comptes 2011 publiés et ceux présentés en comparatif

2.3.1 Actifs non courants détenus en vue de la vente

La société SOTRAPMAG est traitée dans le cadre de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie ont été modifiés en conséquence, les contributions 2011 de cette société sont reclassées sur la ligne « résultat des activités non poursuivies » du compte de résultat.

De même, des reclassements d'éléments non récurrents ont été opérés dans les comptes comparatifs (se reporter à la Note 2.3.2).

Ces retraitements ont impacté le compte de résultat consolidé de la manière suivante :

<i>En K€</i>	30/06/2011	<i>Reclassement</i>	<i>Reclassement</i>	30/06/2011
	publié	<i>Au titre d'IFRS 5</i>	<i>éléments non récurrents</i>	retraité
Chiffre d'affaires	4 885	59		4 944
Production immobilisée	1 849	(69)		1 780
Production stockée				0
Autres produits d'exploitation	290		(183)	107
Achats consommés	(4 116)	62		(4 054)
Charges de personnel	(2 625)			(2 625)
Impôts et taxes	(109)			(109)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 360)			(1 360)
Écarts d'acquisition négatifs				0
Autres produits et charges d'exploitation	1 282	(4)	(1 239)	40
Résultat opérationnel courant	96	49	(1 422)	(1 277)
Produits et charges non récurrents			1 422	1 422
Résultat opérationnel	96	49	0	145
Charge d'endettement financier brut	(256)	(0)		(256)
Rémunération de la trésorerie	2			2
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	<i>(254)</i>	<i>(0)</i>		<i>(254)</i>
Autres charges et produits financiers	3	0		3
Résultat courant	(154)	49	0	(106)
Impôt sur le résultat	(2 938)	101		(2 837)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(5)			(5)
Résultat après impôts des activités poursuivies	(3 098)	150	0	(2 948)
Résultat net des activités non poursuivies		(150)		(150)
Résultat net	(3 098)	(0)	0	(3 098)

Ces retraitements ont impacté le tableau de flux de trésorerie de la manière suivante :

<i>En K€</i>	30/06/2011	Reclass.	Reclass.	30/06/2011
	publié	Au titre d'IFRS 5	des éléments non récurrents	retraité
Résultat net des activités poursuivies	(3 098)	150		(2 948)
Charges et produits calculés	1 516	0	183	1 699
Plus et moins-values de cessions	(15)	0		(15)
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	5	0		5
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)	(1 592)	150	183	(1 258)
Coût de l'endettement financier net	254	(0)		254
Charge d'impôt	2 938	(101)		2 837
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)	1 600	49	183	1 833
Charges et produits non récurrents			(183)	(183)
Impôts versés				0
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 702)	(185)		(1 887)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(102)	(135)	0	(237)
Opérations d'investissement				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	(286)	(0)		(286)
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	(2 094)	101		(1 993)
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles	15	0		15
Décassement / acquisition immobilisations financières	(42)	(0)		(42)
Encaissement / cession immobilisations financières	63	0		63
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales				
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 344)	100	0	(2 244)
Opérations de financement				
Augmentations de capital ou apports	4 409	0		4 409
Dividendes versés aux actionnaires de la mère				0
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle				0
Encaissements provenant d'emprunts	114	0		114
Remboursement d'emprunts	(537)	(0)		(537)
Coût de l'endettement financier net	(254)	0		(254)
				0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 732	0	0	3 732
Flux de trésorerie généré par les activités poursuivies	1 287	(36)		1 251
Flux de trésorerie généré par les activités non poursuivies				0
Variation de trésorerie	1 287	(36)		1 251
<i>Incidence des variations de taux de change</i>				
Trésorerie à l'ouverture	2 359	(15)		2 344
Reclassement de trésorerie	3			3
Trésorerie à la clôture	3 648	(49)		3 599

2.3.2 Reclassement en éléments non récurrents

Il a été procédé à des reclassements de charges et de produits en éléments non récurrents explicités en Note 4.20 « Produits et charges non récurrents ».

2.3.3 Reclassement des titres miniers

Lors de la transition aux normes IFRS, le classement retenu dans les comptes établis suivant les principes comptables français des titres miniers en immobilisations incorporelles avait été maintenu. Afin de traduire plus précisément les différentes natures de droits attachés aux titres, il a été procédé conformément à la position prise au 31 décembre 2011 à un reclassement de certaines immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles. Ainsi, les droits d'exploitation ont été reclassés parmi les immobilisations corporelles ; les droits d'exploration restant en immobilisations incorporelles.

<i>En K€</i>	30/06/2011 publié	reclassements	30/06/2011 retraité
Frais de recherche	757	(112)	645
Droits miniers	46 667	(38 567)	8 100
Autres immobilisations incorporelles		4	4
Total immobilisations incorporelles	47 424	(38 675)	8 749
Actifs miniers		38 674	38 674
Terrains	319		319
Constructions	1 949		1 949
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 727		1 727
Autres immobilisations corporelles	192		192
Immobilisations corporelles en cours	3 662		3 662
Avances et acomptes			0
Total immobilisations corporelles	7 849	38 674	46 523

2.4 Référentiel comptable

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour établir ses comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2011 à l'exception des amendements des normes IFRS et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012.

2.4.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

- **Amendements à IFRS 7** – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

L'application de ces dernières normes et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

2.4.2 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, mais dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation. L'impact de l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers est en cours d'analyse par le Groupe. Ces nouvelles normes sont les suivantes :

- **Norme IFRS 10** – États financiers consolidés
- **Norme IFRS 11**- Accords conjoints
- **Norme IFRS 12** – Information à fournir sur les participations dans d'autres entités
- **Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12** – Dispositions transitoires
- **Norme IAS 27 Révisée (2011)** – États financiers individuels
- **Norme IAS 28 Révisée (2011)** - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- **Norme IFRS 9** – Instruments financiers et **Amendements à IFRS 9 et IFRS 7** – Date d'application obligatoire et informations à fournir sur la transition
- **Norme IFRS 13** – Évaluation à la juste valeur

- **Amendements à IAS 12** – Impôts différés liés à des actifs réévalués
- **IAS 19 Révisée (2011)** – Avantages au personnel
- **Amendements à IFRS 7** – Informations à fournir- Compensation des actifs et passifs financiers
- **Amendements à IAS 1** – Présentation des Autres Eléments du Résultat Global
- **IFRIC 20** – Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert
- **Amendements à IAS 32** – Compensation des actifs et passifs financiers
- **Améliorations annuelles 2011**

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Les jugements, estimations, hypothèses utilisés pour la clôture des comptes semestriels sont les mêmes que pour les comptes annuels à l'exception :

- des provisions pour retraite (qui font l'objet d'une extrapolation de la dernière évaluation actuarielle disponible),
- des incorporels qui font l'objet d'une revue des indicateurs de perte de valeur des actifs sans réalisation de tests de dépréciations,

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.5.1 Événements postérieurs à la date de fin de période

Les événements survenant entre la date de fin de période et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de fin de période.

2.5.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action simule l'effet dilutif des plans d'attributions gratuites d'actions accordées par le Groupe.

2.5.3 Produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges opérationnels non récurrents résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.20 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires.

Ils comprennent essentiellement :

- les pertes résultant d'un test de dépréciation notamment sur les actifs et droits miniers ainsi que les immobilisations corporelles et incorporelles
- les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.

2.5.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe est notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'un expert indépendant des titres miniers et à reconnaître ces éléments en immobilisations incorporelles pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.5.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.5.6 Immobilisations incorporelles

2.5.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction (études relatives au thiosulfate) et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.5.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production. Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Cette évaluation a été réalisée par l'expert selon la méthode de marché (recherche de comparables) sur la base d'un échantillon représentatif de transactions concernant des actifs de même nature.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologie réalisés précédemment sur les droits miniers du Groupe, selon les normes canadiennes, normes couramment utilisées comme référentiel.

L'évaluation, effectuée par l'expert, résulte d'observations de données sur les comparables afin d'estimer un multiple fonction des ressources.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

Où Ressources = ressources mentionnées dans les rapports des géologues

$$\text{Rendement ajusté} = \text{rendement attendu du processus d'extraction} / 92,5\%$$

À la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%.

Multiple = multiple obtenu par l'approche de marché

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.7 Actifs miniers

2.5.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État.

Les ressources minières contenues dans les gisements, sous-jacents des titres miniers correspondent en substance à des actifs corporels. Pour autant, leur classification suivant les principes comptables français en immobilisations incorporelles n'a pas été modifiée lors du passage aux normes IFRS. Dorénavant, ces actifs miniers sont comptabilisés en actifs corporels et partant les comptes au 31 décembre 2010 ont été corrigés pour comparaison.

Les actifs miniers sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

L'expert indépendant a suivi une méthode identique à celle retenue pour l'évaluation des droits miniers, à l'exception du taux de rendement attendu du processus d'extraction puisqu'à cette date le Groupe utilisait uniquement la technologie gravimétrique qui permettait un rendement moyen de 29%. Les actifs miniers déjà détenus à cette date ont par conséquent été réévalués à la juste valeur par l'expert indépendant sur la base de ce taux.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.5.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.5.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.5.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.5.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.5.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.5.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.5.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.5.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.5.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.

Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.5.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.5.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de la période intercalaire.

2.5.20 Paiement en action

2.5.20.1 Attributions gratuites d'actions

Le Groupe a mis en place en janvier et octobre 2010 deux plans d'attributions gratuites d'actions, en partie sous conditions de performance liée à la production d'or cumulée sur une période définie. La juste valeur est déterminée au prix de marché des actions de l'entité ajusté pour prendre en compte les caractéristiques et conditions d'attribution des actions.

Le nombre d'actions pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.5.20.2 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe a émis 2 903 225 bons de souscription d'action (« BSA ») au profit des sociétés OSEAD et NG2.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),

Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BSA.

2.5.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10 788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5 394 000 €. La durée de vie des obligations est de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi est de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge en fonction du cours moyen de l'once d'or de l'année précédente.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

Au 30 juin 2011, dans le cadre de l'Accord avec COLUMBUS, le Groupe a constaté, en contrepartie des titres COLUMBUS reçus, un instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG, qui détient les actifs miniers Paul Isnard, à terme et sous condition de dépenses par COLUMBUS. Le même traitement a été adopté au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous la double condition, réalisée au 30 juin 2012, de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du marché TSX de la Bourse de Toronto. Ce complément de prix est venu ajuster l'instrument dérivé déjà constaté.

La juste valeur de cet instrument dérivé à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat.

2.5.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

2.5.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'événements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.5.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.34 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires.

Les sociétés non consolidées sont les suivantes :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Observations
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	
SMD	90%				<i>Non significatif</i>
VERDAL REFORESTAGE	66%				<i>Non significatif</i>

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	30/06/2012			31/12/2011
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	1 123	(258)	865	672
Droits miniers	8 272	(4 172)	4 100	4 100
Autres immobilisations incorporelles	6	(3)	3	4
Total immobilisations incorporelles	9 401	(4 433)	4 968	4 776
Actifs miniers	17 140	(389)	16 751	16 875
Terrains	872	(683)	189	265
Constructions	8 320	(6 623)	1 697	1 905
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 323	(6 480)	1 843	2 110
Autres immobilisations corporelles	671	(612)	59	104
Immobilisations corporelles en cours	1 069	(616)	453	394
Avances et acomptes	0	0	0	
Total immobilisations corporelles	36 395	(15 403)	20 992	21 653

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 30 juin 2012 :

En K€	30/06/2012		
	Valeurs brutes	Amortissements/ pertes de valeur	Valeurs nettes
Courriège	393		393
Bon Espoir	473		473
Total frais de recherche minière	866	0	866
Bon Espoir	8 272	(4 171)	4 101
Total droits miniers	8 272	(4 171)	4 101
Dieu Merci	927	(68)	859
Yaou	8 312	(321)	7 991
Dorlin	7 900		7 900
Total actifs miniers	17 140	(389)	16 751

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 60%. Une perte de valeur a été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€(se reporter à la Note 4.1.3).

Les actifs miniers relatifs aux titres miniers Dieu Merci, Yaou et Dorlin ont été réévalués à la juste valeur lors de la transition aux normes IFRS au 1^{er} janvier 2009 sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction de gravimétrie, soit 29%.

4.1.2 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

<i>En K€</i>	31/12/2011	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	30/06/2012
Frais de recherche	930		193			1123
Droits miniers	8 272					8 272
Autres immobilisations incorporelles	6					6
Total immobilisations incorporelles	9 208	0	193	0	0	9 401
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	868		3			871
Terrains - crédit-bail						0
Constructions	8 229		26		64	8 319
Constructions - crédit-bail						0
Installations techniques	7 036		104			7 140
Installations techniques - crédit-bail	1 081		102			1 183
Autres immo. corporelles	670		10	(8)		672
Immobilisations corporelles en cours	1 010		124		(64)	1 070
Avances et acomptes						0
Total immobilisations corporelles	36 034	0	369	(8)	0	36 395

Pour mémoire un reclassement a été effectué au 31 décembre 2011.

4.1.3 Flux d'amortissements et de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

<i>En K€</i>	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Diminutions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	258						258
Droits miniers ⁽¹⁾	4 172						4 172
Autres immobilisations incorporelles	2		1				3
Total amortissements immos. incorporelles	4 432	0	1	0	0	0	4 433
Actifs miniers ⁽²⁾	265		124				389
Terrains	604		16			63	683
Terrains –crédit-bail							0
Constructions	6 324		501	(162)		(40)	6 623
Constructions - crédit-bail							0
Installations techniques	5 960		402			(23)	6 339
Instal techniques – crédit-bail	47		94				141
Autres immos. corporelles	566		48	(2)			612
Immobilisations corporelles en cours	616						616
Total amortissements immos. corporelles	14 382	0	1 185	(164)	0	0	15 403

(1) La décision de suspension de la construction de l'usine au thiosulfate pour une durée indéterminée et l'incertitude sur la mise en place d'une unité de cyanuration n'étant pas encore complètement levée, il a été estimé que le rendement attendu du processus d'extraction utilisé pour la valorisation des droits miniers nouvellement acquis au 31 décembre 2010, ne pouvait être maintenu. Ainsi, le rendement attendu du processus d'extraction appliqué est passé de 60% à 29%, soit celui de la gravimétrie.

En conséquence, un indice de perte de valeur sur le rendement attendu du processus d'extraction ayant été identifié, il a été constaté une dépréciation d'un montant de 4 000 K€ au 31 décembre 2011 ; les autres paramètres demeurant inchangés.

(2) Les paramètres de valorisation des actifs miniers détenus à la date de 1^{ère} adoption IFRS n'ayant pas significativement été modifiés, aucune dépréciation de ces actifs miniers n'a été constatée.

4.2 Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent aux titres COLUMBUS GOLD reçus représentant 29,63% du capital au 30 juin 2012. Les titres ont été mis en équivalence à leur juste valeur estimée sur la base du cours de bourse du 29 juin 2011 soit 16,2 M€ (0,75 \$CAD par action). Un écart d'acquisition de 9,4 M€ a été comptabilisé. Au 30 juin 2012, le cours de bourse des titres COLUMBUS GOLD est de 0,40 \$CAD par action. Compte tenu de la baisse significative et prolongée du cours de bourse de l'action COLUMBUS depuis le 1^{er} janvier 2012, un indice de perte de valeur a été identifié. En conséquence, une dépréciation d'un montant de 12 360 K€ des titres COLUMBUS mis en équivalence a été constatée au 30 juin 2012.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

En K€	31/12/2011	Effet de dilution	Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)	Résultat 2012	Autres éléments du résultat global	Écarts de conversion	Pertes de valeur	30/06/2012
COLUMBUS GOLD	19 031	208	284	(885)	-35	245	(12 360)	6 488

4.3 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Matières premières	405	-	405	447
En cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Totaux Stock et encours	405	0	405	447

4.4 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2012	31/12/2011
Valeurs brutes	927	848
Pertes de valeur	60	
Valeurs nettes	867	848

4.5 Impôts sur les sociétés

La réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé est présentée ci-dessous :

En K€	30/06/2012
Résultat avant impôt	(13 443)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	4 515
Incidence des :	-
Résultat net des activités abandonnées	(102)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(295)
Différences permanentes - IFRS 2 Vesting actions gratuites	(39)
Autres différences permanentes	69
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(4 252)
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	136
Autres	(0)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	32
Taux d'impôt effectif (%)	0,24%

Au 31 décembre 2011, les impôts différés reconnus sur les déficits reportables concernaient uniquement des déficits indéfiniment reportables sur des sociétés pour lesquelles des projections démontraient que leur récupération serait réalisée entre un an et cinq ans. Les résultats du premier semestre 2012 ne sont pas de nature à réviser la comptabilisation de ces actifs d'impôt.

4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En K€</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011 ⁽¹⁾
VMP	1 272	1 267	1 262
Disponibilités	6 730	1 744	2 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 002	3 011	3 618
Concours bancaires	(9)	(10)	(19)
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	7 993	3 001	3 599

(1) La trésorerie au 30/06/2011 n'intègre pas la trésorerie disponible de SOTRAPMAG.

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV de trésorerie.

4.7 Actifs destinés à la vente

4.7.1 Définition

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées.

4.7.2 Activités concernées

Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession concernent la société SOTRAPMAG.

En date du 30 novembre 2010, le Groupe a signé avec la société COLUMBUS un accord d'option portant sur les actifs miniers Paul Isnard détenus par la société SOTRAPMAG, en contrepartie d'un engagement de dépenses de la part de COLUMBUS et d'une prise de participation du Groupe dans le capital de COLUMBUS.

L'Accord prévoyait qu'AUPLATA céderait à COLUMBUS dans un délai maximum de deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2013, 51% des actions de la société SOTRAPMAG sous condition de dépenses d'exploration par COLUMBUS d'un montant de 7 MUSD, le solde des actions devant être transféré dans un délai maximum de quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, soit a priori en date du 29 juin 2015 sous condition de la réalisation par COLUMBUS d'une étude de faisabilité « bancable » selon les normes canadiennes NI 43-101.

Au 30 juin 2011, le Groupe AUPLATA détenait un instrument financier dérivé correspondant à la cession conditionnelle de SOTRAPMAG contre une émission de 30 276 266 actions COLUMBUS au profit du Groupe.

Un amendement à l'Accord a été signé fin 2011 accélérant le processus d'acquisition de SOTRAPMAG par COLUMBUS en contrepartie du paiement d'un montant total de 1,5 MUSD (soit environ 1,2 M€) sous la double condition, réalisée au 30 juin 2012, de la non opposition du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du marché TSX de la Bourse de Toronto.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les flux nets liés aux activités non poursuivies du tableau des flux de trésorerie consolidé correspondent à l'ensemble des flux de trésorerie de la période. La trésorerie de clôture de ces activités a été reclassée pour ne plus être incluse dans la trésorerie du Groupe.

Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé, sans retraitement des périodes antérieures.

4.7.3 Impacts sur les états financiers

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie des activités non poursuivies se présentent de la façon suivante :

Compte de résultat :

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011
Chiffre d'affaires	(134)	(59)
Résultat opérationnel courant	(306)	(49)
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition		
Coûts de restructuration		
Résultat opérationnel	(306)	(49)
Résultat courant	(307)	(49)
Impôt	102	(101)
Q/P des MEQ		
Résultat net	(204)	(150)
Résultat de cession		
Résultat net des activités non poursuivies	(204)	(150)
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(204)</i>	<i>(150)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>		

Flux de trésorerie :

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 106	136
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(934)	(100)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Flux nets de trésorerie	172	36

Bilan :

<i>En K€</i>	30/06/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles nettes	23 328	22 410
Stocks et en-cours	224	209
Autres actifs courants	314	373
Trésorerie et autres équivalents	295	123
Autres	44	37
Total de l'actif destiné à être cédé	24 205	23 153
Impôt différé	6 681	6 783
Provisions court terme	350	350
Fournisseurs et comptes rattachés	137	165
Autres passifs courants	2 994	1 614
Autres	44	37
Total du passif destiné à être cédé	10 206	8 949

4.8 Capitaux propres

Au 30 juin 2012, le capital social de la société AUPLATA SA s'élève à 5 388 431 € constitué de 21 553 724 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.8.1 Évolution du capital

	31/12/2011	Actions gratuites	ABSA	30/06/2012
Nombre d'actions	18 600 499	50 000	2 903 225	21 553 724
Capital social en K€	4 650	13	726	5 388

4.8.2 Actionnariat

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

Actionnaires	Au 30 juin 2012				Au 30 juin 2011				Au 31 décembre 2011			
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
OSEAD	364 580	1.69%	364 580	1.69%								
NG2	2 580 645	11.97%	2 580 645	11.97%								
Total Actionnaires de référence actuel	2 945 225	13.66%	2 945 225	13.66%								
Pelican Venture (Famille GORGÉ)	1 835 183	8.51%	1 835 183	8.51%	1 835 183	9.87%	3 108 822	15.28%	1 835 183	9.87%	3 108 822	14.86%
Christian AUBERT (Directement et via AULUXE)	600 009	2.78%	600 018	2.78%	600 009	3.23%	600 018	2.95%	600 009	3.23%	1 200 018	5.74%
Total Anciens Actionnaires Dirigeants et assimilés	2 435 192	11.30%	2 435 201	11.30%	2 435 192	13.09%	3 708 840	18.23%	2 435 192	13.09%	4 308 840	20.60%
FCPR Alyse Venture	653 136	3.03%	653 136	3.03%	653 136	3.51%	653 126	3.21%	653 141	3.51%	653 146	3.12%
Hydrosol	471 557	2.19%	471 557	2.19%	471 557	2.54%	908 632	4.47%	471 557	2.54%	908 632	4.34%
Total Autres Investisseurs Significatifs Historiques	1 124 693	5.22%	1 124 693	5.22%	1 124 693	6.05%	1 561 758	7.68%	1 124 698	6.05%	1 561 778	7.47%
Public	15 048 614	69.82%	15 048 605	69.82%	15 040 614	80.86%	15 074 067	74.09%	15 040 609	80.86%	15 050 062	71.94%
TOTAL	21 553 724	100.00%	21 553 724	100.00%	18 600 499	100.00%	20 344 665	100.00%	18 600 499	100.00%	20 920 680	100.00%

4.9 Paiements en actions

Date d'allocation aux bénéficiaires	Nature du plan	Nombre de personnes concernées	Nombre d'actions attribué initialement	Date d'acquisition	Nombre d'actions en vigueur au 01/01/2012	Annulées au cours de l'exercice	Livrées au cours de l'exercice	Nombre d'actions en vigueur au 30/06/2012
06/01/2010	AGA	1	50 000	06/01/2012	50 000		50 000	0
26/10/2010	AGA	10	240 000	26/10/2012	146 666			146 666

4.10 Résultat par action

	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Nombre moyen pondéré d'actions	18 919 155	17 826 351	17 826 351
Dividende par action versé au titre de l'exercice	-	-	-
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,698)	(0,165)	(0,306)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	(0,011)	(0,008)	(0,009)
Actions potentielles dilutives	146 666	190 000	196 666
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	19 065 821	18 016 351	18 023 017
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,693)	(0,164)	(0,302)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	(0,011)	(0,008)	(0,009)

4.11 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2011	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Autres mvts	Ecart de conv.	30/06/2012
Non courant							
pour retraites	31		4				35
Sous-totaux non courant	31	0	4	0	0	0	35
Courant							
Pour litiges	143		87	(111)			119
Pour remises en état	957		1 119	(957)			1 119
Pour travaux restant à effectuer							0
Pour amendes et pénalités							0
Pour autres risques et charges	159						159
Sous-totaux courant	1 260	0	1 206	(1 068)	0	0	1 397
Totaux	1 291	0	1 210	(1 068)	0	0	1 432

4.12 Instruments financiers dérivés

En K€	30/06/2012	31/12/2011	Part	Part	dont	dont
			à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire ⁽¹⁾	676	851	-	676	676	-
Valeur option achat SOTRAPMAG ⁽²⁾	12 840	13 044	12 840	-	-	-
Totaux Instruments financiers dérivés	13 516	13 895	12 840	676	676	-

- (1) Une composante Or a été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur est enregistrée en instrument financier dérivé. La variation de cette juste valeur, 175 K€ au 30 juin 2012, est constatée en résultat financier.
- (2) Au 30 juin 2012, Le Groupe détient un instrument financier dérivé correspondant à la cession conditionnelle de SOTRAPMAG contre une émission de 30 276 266 actions COLUMBUS au profit du Groupe (se reporter à la Note 4.7).

4.13 Emprunts et dettes financières

4.13.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2011	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	Écart de conv.	30/06/2012
Retraitement des crédits-baux	483			(124)	(45)		314
Emprunt obligataire	5 157			(90)			5 067
Emprunts auprès des établissements de crédit	375			(386)	45		34
Dettes Financières	-						0
Autres dettes financières diverses	24						24
Dettes participation des salariés	-						0
Concours bancaires courants	10		9	(10)			9
Totaux dettes financières	6 048	0	9	(610)	0	0	5 448

4.13.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	30/06/2012	Part		dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-baux	314	108	205	205	
Emprunt obligataire	5 067	334	4 733	4 733	
Emprunts auprès des établissements de crédit	34	34			
Autres dettes financières diverses	24		24	24	
Dettes Financières					
Dette participation des salariés					
Concours bancaires courants	9	9			
Totaux dettes financières	5 448	485	4 962	4 962	0

4.14 Autres passifs courants et non courants

En K€	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Fournisseurs	1 659	1 247	1 743
Fournisseurs d'immobilisations	1 112	1 202	1 067
Totaux fournisseurs	2 771	2 449	2 810
Avances et acomptes reçus	1159		
Dettes sociales	807	918	1075
Dettes fiscales	119	98	91
Comptes courants créditeurs			
Dettes diverses ⁽¹⁾	873	872	1597
Produits différés			
Autres			
Totaux des autres passifs courants	2 958	1 887	2 763
Autres passifs non courants	-	-	-
Totaux autres passifs non courants	0	0	0

(1) Au 30 juin 2012, les dettes diverses incluent notamment un complément de prix conditionnel de 750 K€ dans le cadre de l'acquisition de SOTRAPMAG.

4.15 Engagements et passifs éventuels

Aucune évolution significative n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice 2011.

4.16 Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Ventes d'or	8 806	4 731	12 681
Prestations de services	383	213	560
Total chiffre d'affaires	9 189	4 944	13 241

4.17 Production immobilisée

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Production immobilisée	339	1 780	2 404

La production immobilisée correspond à des immobilisations produites par le Groupe au cours de l'exercice à partir de ressources consistant essentiellement en matériaux, utilisation des équipements et de la main d'œuvre. Au 30 juin 2012, elle est principalement constituée d'aménagements et de travaux sur les mines de Dieu-Merci et Yaou ainsi que de travaux d'exploration sur Bon Espoir.

4.18 Charges d'exploitation

4.18.1 Ventilation des achats consommés

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Achats matières premières & autres approvisionnements.	1 722	1 642	3 131
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	42	(57)	(84)
Achats de marchandises	49	161	405
Achats de sous-traitance	8	36	0
Achats non stockés, matériel et fournitures	257	293	536
Autres services extérieurs	2 414	515	1 921
Autres charges externes	1 338	1 464	2 890
Totaux	5 830	4 054	8 799

4.19 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dotations aux amortissements et provisions			
- immobilisations incorporelles	-	112	2
- immobilisations corporelles	906	1 265	2 549
- immobilisations en crédit-bail	120	268	497
Sous-totaux	1 026	1 644	3 048
Dotations aux provisions nettes des reprises			
- stocks et encours	-	-	-
- actif circulant	60	-	(30)
- risques et charges	142	(284)	(123)
Sous-totaux	202	(284)	(153)
Totaux dotations nettes aux amortissements et provisions	1 228	1 360	2 895
Dont amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	0	111	222
Totaux amortissements et provisions, avant amortissement des incorporels reconnus à la juste valeur	1 228	1 249	2 673

4.20 Produits et charges non récurrents

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Produits non récurrents			
Variation de la JV de l'instrument dérivé lié à la cession de SOTRAPMAG ⁽¹⁾	204	1 963	3 133
Subvention d'investissement	-	183	182
Résultat de dilution ⁽²⁾	208	-	-
Sous-total produits non récurrents	412	2 146	3 315
Charges non récurrentes			
Dotations aux amortissements et provisions			
- immobilisations incorporelles	-	-	(4 258)
- immobilisations corporelles	-	-	(2 970)
Dépréciation des titres mis en équivalence ⁽³⁾	(12 360)		
Autres charges non récurrentes ⁽⁴⁾	-	(724)	(766)
Sous-total charges non récurrentes	(12 360)	(724)	(7 994)
Total net	(11 948)	1 422	(4 679)

- (1) Ce poste inclut un produit relatif à la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé correspondant à l'engagement d'AUPLATA de céder SOTRAPMAG.
- (2) Ce poste correspond à la dilution d'AUPLATA dans COLUMBUS.
- (3) Ce poste correspond à la dépréciation des titres COLUMBUS sur la base du cours de bourse de clôture au 24 octobre 2012, soit \$0.275CAD.
- (4) Ce poste correspond à des indemnités versées.

4.21 Coût de l'endettement

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Intérêts et charges assimilés	(354)	(256)	(605)
Produits des autres valeurs mobilières	14	-	-
Résultat net sur cession de VMP	-	2	2
Coût de l'endettement financier net	(340)	(254)	(603)
Autres intérêts et produits assimilés	8	3	11
Différence nette de change	(3)	-	-
Dotations financières nettes des reprises		-	-
Total des charges et produits financiers	(335)	(251)	(592)

4.22 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.22.1 Charges et produits calculés

<i>En K€</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Écarts d'acquisition négatifs	-	-	-
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 167	1 360	2 924
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	-	-	-
Autres	(5)	(3)	(84)
Charge calculée liée aux stocks options et assimilées	116	159	330
Charges et produits non récurrents	-	183	-
Résultat de dilution	(206)	-	-
Dividendes reçus des entreprises associées	-	-	-
Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Total charges et produits calculés	1 072	1 699	3 170

4.23 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

<i>En K€</i>	PELICAN VENTURE
Compte de résultat 30/06/12	(93)
Chiffre d'affaires	-
Autres produits	
Achats et charges externes	(93)
Résultat financier	-
Résultat des activités non poursuivies	-
Bilan 30/06/12	0
Clients	-
Débiteurs	-
Fournisseurs	
Créditeurs	-
Dépôts et cautionnements reçus	-

4.24 Information sectorielle

4.24.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière aurifère. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et des notes de l'Annexe.

4.24.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.25 Autres notes

4.25.1 Effectifs

	30/06/2012	31/12/2011
Effectifs à fin d'exercice	102	107

Ces chiffres excluent les personnels des sociétés traitées comme actifs destinés à la vente.

4.25.2 Rémunération des mandataires sociaux

Au cours du premier semestre 2012, le Directeur Général a perçu une rémunération globale de 57 K€, dont 5 K€ d'avantages en nature.

4.25.3 Événements postérieurs

Le Groupe envisage d'exploiter la zone de Dorlin sur laquelle la filiale SMYD détient un PEX d'une surface de 84 km². Une société dénommée COMPAGNIE MINIÈRE DORLIN, détenue par AUPLATA à 100%, a été créée à cet effet début août 2012. Il est également envisagé de constituer des partenariats afin d'accélérer une présence plus étoffée du Groupe sur cette zone où des clandestins étaient encore récemment implantés.

4.26 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
		30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATA SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
SMYD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMINA	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD 9	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
SOTRAPMAG	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
COLUMBUS GOLD	AUPLATA SA	30%	33%	30%	33%	MEQ	MEQ